



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation  
et de la Vie Universitaire**

**N°2026-007**

Séance du 27 mars 2026

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente : Isabelle CABY

**Dossier d'accréditation du Certificat de compétences en  
Langues de l'Enseignement Supérieur**

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote le dossier d'accréditation du Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES), qui est adopté à l'unanimité.

Fait à Arras, le 27 mars 2026

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)

# DOSSIER D'ACCREDITATION CENTRES CLES



CFVU DU 27 MARS 2026

<b>ETABLISSEMENT DEMANDEUR</b>
<i>UNIVERSITE D'ARTOIS</i>
<b>DATE DE LA PRESENTE DEMANDE</b>
<i>22/01/2026</i>
<b>SITE INTERNET DU CENTRE CLES</b>
<i>www.univ-artois.fr</i>
<b>CENTRE DE LANGUES</b>
<i>MAISON DES LANGUES</i>
<b>RESEAUX SOCIAUX (UNIQUEMENT SI EXISTANTS)</b>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

## SOMMAIRE

I.	Informations générales.....	3
II.	Politique des langues de l'établissement.....	4
	1) Structure et/ou organisation de l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines.....	4
	2) Autres informations pertinentes.....	4
III.	Bilan CLES du quinquennal précédent.....	5
	1) Politique de certification.....	5
	2) Bilan chiffré du quinquennal précédent.....	7
	3) Participation au dispositif national CLES et à l'adhésion.....	9
	4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES .....	10
	a) Équipe pédagogique.....	10
	b) CLES numérique : prérequis.....	11
	c) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES.....	11
	d) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES ?	11
IV.	Projet CLES de l'établissement pour l'accréditation ou la réaccréditation. ....	12
V.	Dispositions finales.....	13

## I. INFORMATIONS GENERALES

La rubrique « **Accréditation** » doit être remplie par les centres qui demandent soit une première accréditation soit une ré-accréditation.

Ne doivent être indiqués que les langues et les niveaux pour lesquels l'établissement est susceptible d'avoir des évaluateurs accrédités.

DEMANDE D'ACCREDITATION OU DE RE-ACCREDITATION CENTRE CLES <sup>1</sup>	NIVEAU(X)	LANGUE(S)
<b>Accréditation</b> (Années universitaires 2026/2031) selon vagues <sup>2</sup>	CLES B1	ESPAGNOL, ANGLAIS, ITALIEN, ALLEMAND, CHINOIS, FLE
	CLES B2	ESPAGNOL, ANGLAIS, ITALIEN, ALLEMAND, FLE
	CLES C1	ESPAGNOL ET ANGLAIS

	NOM	COORDONNEES
<b>Établissement</b>	UNIVERSITE D'ARTOIS	9 rue du temple 62000 Arras
<b>Type (université, école<sup>3</sup>, ...)</b>	UNIVERSITE	
<b>Chef d'établissement</b>	ANNE GAGEY	anne.gagey@univ-artois.fr N° tél.
<b>Pôle CLES de rattachement</b>	NORD	
<b>Site(s) de passation</b>	ARRAS, DOUAI, BETHUNE	nicolas.deribas@gmail.com
<b>Responsable du centre CLES</b>	Nicolas DE RIBAS	Maître de Conférences UFR de Langues nicolas.deribas@univ-artois.fr 0321603700 <a href="https://www.univ-artois.fr/formations/maison-des-langues">https://www.univ-artois.fr/formations/maison-des-langues</a>

<sup>1</sup> Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat CLES ([JORF n° 0281, du 3 décembre 2016](#)).

<sup>2</sup> Cf. Tableau des vagues par établissement à consulter sur Pléiade, dont voici le lien : <https://www.pleiade.education.fr/sites/004208/Centres%20CLES/Kit%20accr%C3%A9ditation%20des%20centres%20CLES?csf=1&e=76HvD5>

<sup>3</sup> Seules les écoles autorisées à demander une accréditation au MESR peuvent déposer un dossier.

## II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ÉTABLISSEMENT

### 1) Structure et/ou organisation de l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines et place de la structure en charge des certifications par rapport à la structure d'enseignement (même service, services distincts)

- Si oui, lesquels

*Des ressources et services gratuits ouverts à tous (étudiants et personnels) et sur chacun des sites de l'établissement sont proposés par la maison des langues : des stages intensifs, des ateliers de conversation, des cours de grammaire et d'orthographe organisés dans de nombreuses langues (14).*

*La Maison des Langues est une structure pédagogique polyvalente qui répond à différents besoins :*

*-en formation initiale et en formation continue : pour un accompagnement des étudiants ou un soutien dans la ou les langues étudiées*

*-des personnels*

*-des publics extérieurs*

*-en ressources d'apprentissage*

*-en préparation d'une certification en langues*

*-en mobilité : pour préparer un stage à l'étranger ou un programme de mobilité*

*L'accès à la plateforme numérique Gofluent aussi proposée gratuitement à 5000 étudiants de l'UA. Cet outil d'apprentissage ou de remédiation est ouvert aux étudiants qui souhaiteraient travailler un point précis ou préparer une certification.*

- Langues enseignées

*Anglais, Espagnol, Italien, Allemand, FLE, Chinois, Japonais, Néerlandais, Roumain, Langue des Signes, Polonais, Russe, Arabe, Catalan, Gaélique.*

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, BIATS)

*Secrétaire, 25 tuteurs de langue*

### 2) Autres informations pertinentes

(Indiquer comment sont organisées les certifications : en transversal, bureau des certifications, au sein d'une UFR langues (ou service) et/ou autres informations que vous jugerez utiles)

*La Direction des Etudes, en lien avec la MDL et le bureau des certifications, organise, des sessions annuelles de certification en anglais, espagnol et italien (B1 et B2) pour les étudiants volontaires. Chaque année universitaire, 250 étudiants en moyenne s'inscrivent en B1 pour un taux de réussite des présents de 45 % ; 300 étudiants en moyenne s'inscrivent en B2 pour un taux de réussite des présents de 49 %. Ces résultats s'inscrivent dans la moyenne haute du taux national. Afin d'améliorer l'attractivité de nos centres de langue et des certifications, nous utilisons désormais les réseaux sociaux et avons modernisé notre site web qui relaie l'ensemble des informations nécessaires au process d'inscription aux sessions CLES.*

*L'Université d'Artois propose le CLES Anglais, Espagnol, Allemand et Italien depuis la première heure. Une équipe d'enseignants volontaires s'est constituée au fil du temps afin de rendre opérationnel el calendrier des passations annuelles dans le respect du*

*Cahier des Charges de la Coordination Nationale. L'UA souhaite à nouveau proposer cette certification en s'appuyant sur un savoir-faire acquis sur le terrain et en amont lors des formations suivies et des productions de sujets régulières de nos collègues hispanistes. Nous considérons cette certification comme une plus-value sur el curriculum vitae de nos étudiants qui, malheureusement, en es préparent pas toujours comme il se doit malgré les efforts de nos équipes pédagogiques. Nous déplorons également l'absentéisme d'un grand nombre d'étudiants inscrits qui, au dernier moment, décident de ne pas se présenter à la certification. On regrettera également l'absence de candidats de notre université à la certification C1 malgré cette possibilité offerte par notre partenariat au sein du Pôle régional.*

### **III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT : INDIQUER SEULEMENT DANS LE CAS D'UNE REACCREDITATION**

#### **1) Politique de certification**

<b>BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL</b>
<p><b>1) Public visé</b>            (Filières<sup>4</sup>, années de cursus<sup>5</sup>, cursus particuliers, mobilité, formation continue, etc.)            Tous les publics FI et FC  <i>Étudiants inscrits à l'Université d'Artois et candidats extérieurs</i>            Niveaux de CLES : B1, B2 et C1            Filières : Arts-Lettres-Langues-Sciences Humaines et Sociales-Droit-Économie-Gestion- Sciences-Technologies-Santé            Années de cursus : L1, L2, L3, M1, M2, BUT 1 et 2</p> <p><b>2) Politique de certification</b>            (Certification obligatoire, facultative, intégrée au contrôle continu (par type de public et niveau de cursus ...))  <i>Certification globalement facultative et obligatoire dans quelques filières (EGASS, BUT).</i>  <i>Toutes les formations intègrent un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère conformément au cadre européen commun de référence pour les langues.</i>  <i>Afin de renforcer l'attractivité et la reconnaissance internationale des diplômes, certains enseignements peuvent être dispensés en langue étrangère et imposer une certification.</i>  <i>Des compétences transversales et linguistiques, telles que l'aptitude à l'analyse et à la synthèse, à l'expression écrite et orale, au travail individuel et collectif, à la conduite de projets, au repérage et à l'exploitation des ressources documentaires. Ces compétences attestent notamment d'une autonomie de travail et d'analyse, d'une capacité d'engagement dans des projets collectifs, d'une capacité de distance critique et d'une communication aisée, que ce soit par les outils mobilisés ou l'expression personnelle. Les compétences linguistiques se traduisent notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer dans au moins une langue étrangère vivante. La formation doit aussi permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences numériques et de traitement de l'information et des données.</i></p> <p><b>3) Politique tarifaire</b>            (Certification payante, gratuite, par type de public)</p>

<sup>4</sup> Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

<sup>5</sup> L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

*Pour favoriser le passage de la certification CLES, l'ensemble des étudiants de licence et de master est exonéré des frais d'inscription (délibération du CA du 21 mars 2014).*

#### **4) Autres certifications proposées par l'établissement**

*(Nature, niveaux, langues, publics, effectifs, politiques de certification et tarifaire)*

*TOEIC, Test en Anglais, Étudiants inscrits à l'université d'Artois, certification payante*

*Linguaskill de Cambridge, Test en Anglais, Étudiants inscrits à l'université d'Artois, certification payante*

*DELF et DALF, Certification en français, Étudiants inscrits à l'université d'Artois, certification gratuite*  
*PIX, Evaluation des compétences numériques, Étudiants inscrits à l'université d'Artois, certification gratuite*

*TEF, Test d'Évaluations en Français, Étudiants inscrits à l'université d'Artois et candidats extérieurs, certification payante*

*TOEFL, Test visant à évaluer l'aptitude à utiliser et comprendre la langue anglaise, Étudiants inscrits à l'université d'Artois et candidats extérieurs, certification payante*

#### **5) Un test de positionnement est-il imposé ou proposé avant passation ? Si oui, pour quel(s) niveaux et quelles langues ?**

*Le test de positionnement n'est pas obligatoire. C'est une recommandation faite lors des inscriptions et des réunions de présentation du CLES.*

*Pour les apprenants souhaitant travailler de façon encadrée, la Maison des Langues propose un Apprentissage en Auto-formation tuteurée avec un programme de formation individualisée dans chaque centre, un test de positionnement +entretien-conseil initial, un parcours personnalisé, et des entretiens- suivis avec trois tuteurs linguistes par centre (anglais, espagnol, allemand ou italien). Le tuteur a pour mission d'accompagner les étudiants et les personnels dans la découverte, l'apprentissage d'une langue ou le perfectionnement en langue.*

*Des moniteurs-étudiants étrangers ensuite (niveau Master ou doctorants), dispensent dans les trois centres des ateliers de découverte ou de perfectionnement linguistiques. Certains enseignants de langue donnent, quant à eux, des cours d'auto-formation encadrée qui s'imbriquent dans les différentes maquettes des UFR.*

#### **6) Est-ce que l'établissement organise des sessions CLES spécifiques en amont de l'inscription à « Mon Master » ? Si oui, dans quelles langues ?**

*Non*

#### **7) Le CLES est-il proposé en Formation Continue ?**

**Si oui, préciser si via CPF**

*Oui en Espagnol et en Anglais via CPF*

#### **8) Des liens sont-ils faits avec les Relations Internationales pour promouvoir le CLES dans l'offre de certifications. Si oui, préciser quelles actions.**

*Une réunion de rentrée est organisée début septembre avec les RI pour promouvoir les services de l'université dont la MDL et donc les différentes sessions CLES.*

## 2) Bilan chiffré du quinquennal précédent

ANNEE UNIVERSITAIRE	NOMBRE DE SESSIONS ANNUELLES PAR LANGUE ET PAR NIVEAU <sup>6</sup> (PRECISER SI FORMATION NUMERIQUE)	FLUX DE CANDIDATS (NOMBRE DE CANDIDATS INSCRITS ET NOMBRE DE CANDIDATS EFFECTIVEMENT PRESENTS PAR LANGUE ET PAR NIVEAU)
Année 1	4 B1 ; 4 B2	<p><b><u>2020-2021</u></b>  <b>Nombre d'inscrits :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLES B1 Anglais : 220</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 35</li> <li>- CLES B1 Italien : 17</li> <li>- CLES B1 Allemand : 25</li> <li>- CLES B2 Anglais : 162</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 26</li> <li>- CLES B2 Italien : 4</li> <li>- CLES B2 Allemand : 7</li> </ul> <p><b>Nombre de présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLES B1 Anglais : 152</li> <li>- CLES B1 Espagnol : 22</li> <li>- CLES B1 Italien : 7</li> <li>- CLES B1 Allemand : 18</li> <li>- CLES B2 Anglais : 74</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 18</li> <li>- CLES B2 Italien : 1</li> <li>- CLES B2 Allemand : 4</li> </ul>
Année 2	4 B1 ; 4B2	<p><b><u>2021-2022</u></b>  <b>Nombre d'inscrits :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLES B1 Anglais : 182</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 12</li> <li>- CLES B1 Italien : 5</li> <li>- CLES B1 Allemand : 9</li> <li>- CLES B2 Anglais : 141</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 14</li> <li>- CLES B2 Italien : 5</li> <li>- CLES B2 Allemand : 5</li> </ul> <p><b>Nombre de présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLES B1 Anglais : 75</li> <li>- CLES B1 Espagnol : 7</li> <li>- CLES B1 Italien : 3</li> <li>- CLES B1 Allemand : 4</li> <li>- CLES B2 Anglais : 60</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 9</li> <li>- CLES B2 Italien : 2</li> <li>- CLES B2 Allemand : 2</li> </ul>

<sup>6</sup> Données fournis lors de la facturation annuelle des centres.

Année 3	3 B1 ; 3 B2	<p><b><u>2022-2023</u></b>  <b>Nombre d'inscrits :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLES B1 Anglais : 184</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 20</li> <li>- CLES B1 Italien : 5</li> <li>- CLES B2 Anglais : 133</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 18</li> <li>- CLES B2 Italien : 9</li> </ul> <p><b>Nombre de présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLES B1 Anglais : 131</li> <li>- CLES B1 Espagnol : 13</li> <li>- CLES B1 Italien : 2</li> <li>- CLES B2 Anglais : 73</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 10</li> <li>- CLES B2 Italien : 3</li> </ul>
Année 4	3 B1 ; 3 B2	<p><b><u>2023-2024</u></b>  <b>Nombre d'inscrits :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLES B1 Anglais : 99</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 20</li> <li>- CLES B1 Italien : 10</li> <li>- CLES B2 Anglais : 113</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 24</li> <li>- CLES B2 Italien : 0</li> </ul> <p><b>Nombre de présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLES B1 Anglais : 65</li> <li>- CLES B1 Espagnol : 8</li> <li>- CLES B1 Italien : 2</li> <li>- CLES B2 Anglais : 67</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 14</li> <li>- CLES B2 Italien : 0</li> </ul>
Année 5	4B1 (dont une FCU) ; 3 B2	<p><b><u>2024-2025</u></b>  <b>Nombre d'inscrits :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLES B1 Anglais : 71</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 34</li> <li>- CLES B1 Italien : 17</li> <li>- CLES B2 Anglais : 162</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 68</li> <li>- CLES B2 Italien : 2</li> </ul> <p><b>Nombre de présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLES B1 Anglais : 44</li> <li>- CLES B1 Espagnol : 20</li> <li>- CLES B1 Italien : 13</li> <li>- CLES B2 Anglais : 106</li> <li>- CLES B2 Espagnol : 50</li> <li>- CLES B2 Italien : 2</li> </ul>

### 3) Participation au dispositif national CLES et à l'adhésion

#### Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination Nationale CLES

- **Participation à la Coordination Nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)**

*Le responsable de centre Nicolas DE RIBAS a été Responsable du COVAL B1-B2 entre 2021 et 2024 puis B1-C1 en 2024-25. Il est membre du COPIL depuis 2024. Il vient également d'être nommé Chargé de Missions « Grandes écoles » pour tisser des liens avec de grandes institutions.*

- **Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)**

*Nicolas DE RIBAS a participé à de nombreuses formations de formateurs au niveau national (B1-B2 et C1) et dispense régulièrement au niveau local des formations du tronc commun et celle pour les hispanistes. Plusieurs collègues artésiens se forment régulièrement pour connaître et intégrer les nouveaux formats du CLES.*

- **Actions mises en place pour promouvoir le CLES** (au sein de votre établissement. Par exemple, dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans le cadre de la mobilité étudiante et des partenariats internationaux, etc.)

*Le CLES est présenté lors de la JPO annuelle et les certifications obtenues par nos étudiants en partance vers l'étranger sont parfois adossés au dossier demandé par les universités partenaires.*

*Des affiches présentant le calendrier et les lieux de passation sont diffusés et affichés dans chacune des composantes, au sein de la Maison des Langues, du service de la Formation Continue et celui des relations internationales.*

*Le portail numérique de l'université dédie une page à la certification sur laquelle est inséré le calendrier. La mise à jour est assurée par le service de communication et el bureau des certifications. Ces informations sont également publiées sur la rubrique actualité de IE' NT étudiant.*

*Le bureau de certification accueille les candidats intéressés et leur explique le déroulement des épreuves (durée, lieu de passage, différentes techniques utilisées pour l'enregistrement de la production orale du CLES B1).*

*Nous affichons également dans les différentes MDL notre calendrier annuel de passation. Nous relayons dans chaque structure ces informations par mail tout comme les affiches et les flyers envoyés par la Coordination Nationale CLES. Nous essayons de rendre visible la Certification CLES en lui réservant d'ailleurs un coin qui lui est propre dans chaque MDL.*

- **Adhésion (ou non adhésion) : préciser l'année d'adhésion de votre établissement. Est-il adhérent au CLES ?**
- **Si oui sur quelles années universitaires ?**

*Oui depuis 2024.*

#### 4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

##### a) Équipe pédagogique<sup>7</sup>

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNÉE	ACTIVITES AU SEIN DE L'ÉQUIPE CLES <sup>8</sup>	COORDONNÉES PROFESSIONNELLES
DE RIBAS	MCF	ESPAGNOL	EVALUATEUR FORMATEUR ET CONCEPTEUR	<i>nicolas.deribas@univ- artois.fr</i>
LYVET	MCF	ESPAGNOL	EVALUATEUR ET CONCEPTEUR	<i>Caroline.Lyvet@univ- artois.fr</i>
MARCINKOWSKI	PRAG	ESPAGNOL	EVALUATEUR	<i>david.marcinkowski@univ- artois.fr</i>
SANTOS PALMOU	MCF	ESPAGNOL	EVALUATEUR	<i>xandra.santospalmou@univ- artois.fr</i>
CARETTE	ATER	ESPAGNOL	EVALUATEUR	<i>clement.carette.univ- artois.fr</i>
DELANNOY	MCF	ALLEMAND	EVALUATEUR	<i>franck.delannoy@univ- artois.fr</i>
WAGNIART	MCF	ALLEMAND	EVALUATEUR	<i>anne.wagniard@univ- artois.fr</i>
COSSU	MCF	ITALIEN	EVALUATEUR	<i>catherine.cossu@univ- artois.fr</i>
PRUDENTINO	CONTRACTUEL	CHINOIS	EVALUATEUR	<i>luisa.prudentino@univ- artois.fr</i>
DANTILLE	MCF	CHINOIS	EVALUATEUR	<i>xiaoshan.dantille@univ- artois.fr</i>

<sup>7</sup> Responsable de centre, responsable de comité de validation, concepteur, formateur d'évaluateur, évaluateur, etc.

<sup>8</sup> Enseignant de langue (concepteur, formateur, formateur d'évaluateur, évaluateur, surveillant), administratif, technicien.

<i>DUTOIT</i>	<i>PRAG</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>EVALUATEUR ET TESTEUR</i>	<i>marc.dutoit@univ-artois.fr</i>
<i>CARON- BOILLY Julien</i>	<i>PRCE</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>EVALUATEUR</i>	<i>julien.caronboilly@univ- artois.fr</i>
<i>BRION Catherine</i>	<i>PRCE</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>EVALUATEUR</i>	<i>catherine.brion@univ- artois.fr</i>
<i>FRYDRYCH Angélique</i>	<i>PRCE</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>EVALUATEUR</i>	<i>angelique.frydrych@univ- artois.fr</i>
<i>DE GRUIL Laurence</i>	<i>PRCE</i>	<i>ANGLAIS</i>	<i>EVALUATEUR</i>	<i>laurence.degruil@univ- artois.fr</i>

*Cliquer ici pour taper du texte.*

### **b) CLES numérique : prérequis**

<b>MATERIEL UTILISE<sup>9</sup></b>	<b>NOMBRE</b>	<b>LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES<sup>10</sup></b>
<i>Ordinateurs, casques</i>	<i>100</i>	<i>Arras, Douai et Béthune</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>?</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>?</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

### **c) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES**

*Notre équipe qui se renouvelle régulièrement grâce au dynamisme des collègues linguistes. L'équipe d'espagnol produit, relit et teste de nombreux sujets B1 et B2. Un sujet C1 est également en préparation pour le nouveau format.*

### **d) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, destruction de sujets ...) ?**

***Le responsable de centre reçoit les sujets, en accuse réception et les soumet à l'équipe chargée de leur vérification avant toute production. Après vérification, les sujets sont envoyés à l'impression. La direction des services d'Information es charge de reproduire les documents audio et vidéo et de préparer les supports d'enregistrement destinés aux enseignants correcteurs. Dès retour de l'imprimerie, les sujets sont stockés dans un coffre en attendant la date des épreuves. Les sujets sont***

<sup>9</sup> Pour l'enregistrement des productions orales en CLES B1 : outils numériques (ordinateurs, magnétophones, dictaphones, casques, etc. ...), outils analogiques, ...

<sup>10</sup> Salle de certification, salle de travail numérique, laboratoire multimédia, amphithéâtre, amphi, labos de langues, labos informatiques, salles informatiques ...

*mis sous scellés et les exemplaires non distribués sont détruits après chaque session.*

#### **IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR L'ACCREDITATION OU LA REACCREDITATION.<sup>11</sup>**

##### **1) Politique de certification**

<b>PROJET DE L'ETABLISSEMENT</b>
<p><b>1) Public visé</b> (Filières<sup>12</sup>, années de cursus<sup>13</sup>, cursus particuliers, mobilité, formation continue, etc.) <i>Tous les publics</i> <i>Étudiants inscrits à l'Université d'Artois et candidats extérieurs</i> <i>Niveaux de CLES : B1, B2 et C1</i> <i>Filières : Arts-Lettres-Langues-Sciences Humaines et Sociales-Droit-Économie-Gestion- Sciences-Technologies-Santé</i> <i>Années de cursus : L1, L2, L3, M1, M2, BUT 1 et 2</i></p>
<p><b>2) Politique de certification</b> (Certification obligatoire, facultative, intégrée au contrôle continu (par type de public et niveau de cursus ...)) <i>Certification facultative avec le souhait de la rendre obligatoire en 2027 si les finances nous le permettent.</i></p>
<p><b>3) Politique tarifaire</b> (Certification payante, gratuite, par type de public) <i>Gratuite</i></p>
<p><b>4) Autres certifications proposées par l'établissement</b> (Nature, niveaux, langues, publics, effectifs, politiques de certification et tarifaire) <i>TOEIC, Linguaskill, DELF et DALF</i></p>
<p><b>5) Un test de positionnement est-il imposé ou proposé avant passation ? Si oui, pour quel(s) niveaux et quelles langues ?</b> <i>Non, une simple recommandation.</i></p>
<p><b>6) Est-ce que l'établissement organise des sessions CLES spécifiques en amont de l'inscription à « Mon Master » ? Si oui, dans quelles langues ?</b> <i>Non</i></p>
<p><b>7) Le CLES est-il proposé en Formation Continue ?</b> <b>Si oui, préciser si via CPF</b> <i>Oui</i></p>

<sup>11</sup> Ne signaler que les modifications par rapport aux éléments mentionnés dans le paragraphe III

<sup>12</sup> Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

<sup>13</sup> L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

**8) Des liens sont-ils faits avec les Relations Internationales pour promouvoir le CLES dans l'offre de certifications.**

**Si oui, préciser quelles actions.**

*Oui*

**2) Quelles sont les modalités mises en place pour les candidats à besoins spécifiques (lien avec la cellule ESH, surveillance, adaptation) ?**

Si besoin, contacter la CN CLES

*Tiers-temps avec un secrétaire si besoin.*

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES			
TYPE D'ÉTABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, INSTITUT ...)	NOM	COORDONNEES (Adresse postale, adresse mail, n° tél.)	TYPE DE CONVENTION*
UNIVERSITE	LILLE	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>
<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>	<i>Cliquer ici pour taper du texte.</i>

**\* Préciser le Type des conventions établies**

- Entre centres accrédités CLES

*Cliquer ici pour taper du texte.*

- Du centre accrédité CLES avec un autre établissement du même pôle ou hors pôle (ministère, université, ...)

*Convention au sein du Pôle Nord avec l'Université de Lille pour échanges de bons procédés : enseignants si besoin, accueil d'étudiants pour certaines sessions de langues non proposées au sein de l'UA.*

- Fournir les conventions en fichier joint à la demande

**V. DISPOSITIONS FINALES**

Validation et signature de la gouvernance de l'établissement (soit CFVU/VP Formation soit CA/Président selon la politique de l'établissement)

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. , le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature